



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E147387

VALABLE JUSQU'AU 27/09/2026

ÉDITÉ LE

22/07/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1998

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 08/02/2019
40 000

Raison sociale : DESPIN ET FILS

8 RUE DU TREN
47700 CASTELJALOUX

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AGEN 415177609RC47

Siret : 415 177 609 00021

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 7111837

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 048218140003

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 048218140003

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2025

Téléphone : 05 53 93 03 31

Fax :

Portable : 06 80 57 12 32

Site Internet : www.despin-chauffage-plomberie.fr

E-mail : despin-et-fils@orange.fr

Responsabilité légale :
DESPIN FREDERIC PRÉSIDENT

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	19/09/2023
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	19/09/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	10/06/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.